



Soirée du court métrage Aéronautique et Spatial

15^e édition le vendredi 4 décembre 2020

Avis aux cinéastes amateurs, amatrices ou professionnels ! Chaque année, la « Lanterne magique » de l'Aéro-Club de France permet de révéler au plus grand nombre vos talents de production et de réalisation à travers vos œuvres consacrées par la « Caméra », à la Tranche de Vie et l'Histoire des pilotes de l'Aéronautique et de l'Espace.

En concourant à ce moment d'excellence, pour la plus grande joie des aéro-cinéphiles, vous laisserez votre remarquable empreinte, au succès de cette 15^e édition.

Modalités participatives

Durée de chacun des films : de 3 à 12 minutes.

Toutes les réalisations s'inscrivant dans le thème de l'aérien et de l'espace sont éligibles, qu'elles soient professionnelles (institutionnels, publicitaires, sociétés de production), ou amateurs, (Associations aéronautiques, cinéastes privés). Les films proposés doivent être libres de droits dans le cadre et durant la manifestation cinématographique considérée. Les supports usuels de Transfer sont ceux : du DVD format vidéo (MPG), d'une clé USB avec la norme de capture préférentielle MP4, des téléchargements via le web en libre accès pour l'AéCF. Ces divers moyens devraient faciliter la lecture de pré-sélection et le montage final du programme.

Expérience :

Le retour d'expérience obtenu par le résultat des lauréats, ayant remporté le challenge auprès du Jury, suggère que l'effet visuel des images (Cinéma) et le mouvement des séquences ont un net avantage sur le format Document TV d'interview aux longs propos.



Pour les diaporamas, chaque projet ne devrait pas excéder **3 minutes de déroulé automatique d'images** et de synchronisation musical. En dehors des génériques, les textes sont déconseillés. Enfin, l'idéal est d'assurer **la lecture en conversion vidéo de salon**.

Le Grand Jury, statuant en toute neutralité, est composé du vote de l'assemblée des aérophiles, elle-même constituée exclusivement du public participant et présidée par la personnalité aéronautique invitée de la soirée.

Une innovation cette année : la compétition s'inscrira dans deux catégories dédiées pour l'une au Cinéma reposant sur un scénario privilégiant l'imagination créative de fiction, pour l'autre au reportage qui tolère, dans ce seul cas d'une manière très limitée, l'interview, la durée de la séquence image dans la réalisation l'emportant par principe dans l'arbitrage d'agrément. Deux prix récompenseront l'option 7^{ème} Art, un pour celle du reportage. Une récompense spéciale sera susceptible d'être attribuée par l'Aéro-Club, sur son avis expertal, à la découverte d'une œuvre ou d'un trajet singulier de qualité.

Validation de l'inscription : adresser directement et sans autre intermédiation, vos vidéos pour visualisation et arbitrage de faisabilité, avant le 20 novembre 2020 à l'Aéro-Club de France – 6, rue Galilée 75016 Paris.

Contact : communication@aeroclub.com - Béatrice Bernard Tel. : 01 47 23 72 63